

Prix Jérôme Lejeune« Jeunes Chercheurs »Edition 2019

DOSSIER DE CANDIDATURE

Liste des pièces indispensables à joindre au dossier :

- Identité du candidat (cf. page 2);
- Document relatif à la « thèse présentée pour le Prix » (cf. page 3) ;
- Exposé du travail de thèse (cf. page 3);
- Accord sur les conditions et signature (cf. page 4);
- Lettre de soutien du directeur de thèse et/ou du chef de service ;
- Carte d'étudiant ;
- Attestation d'affiliation à la Sécurité Sociale ;
- **Photo** (optionnelle dans l'immédiat mais qui sera demandée systématiquement au lauréat pour mise à disposition sur les supports de communication internes et externes).

Merci de regrouper l'ensemble des pièces demandées en <u>un seul document</u> et en veillant à respecter l'ordre chronologique.

A renvoyer pour le 26/04/2019

par courriel: conseilscientifique@fondationlejeune.org

Conseil Scientifique - Prix Jérôme Lejeune Fondation Jérôme Lejeune 37 rue des Volontaires 75015 Paris

Identité

Thèse présentée pour le Prix

Titre de la thèse : (Qui pourra être publié sur le site web de la Fondation Jérôme Lejeune, accompagné de votre Nom et de celui de l'Organisme/Structure de recherche)
Nom du directeur de thèse :
Intitulé et adresse du laboratoire ou du service :
Nom du directeur de laboratoire ou du chef de service (Si différent du directeur de thèse) :
Date de début de la thèse : Date d'obtention si déjà soutenue :
Merci de donner au moins trois noms de membres du jury :

Exposé du travail

A joindre, en respectant le plan ci-après (5 pages maximum, graphiques, statistiques et tableaux inclus) :

- Problématique ;
- Situation du sujet dans la littérature internationale ;
- Uniquement dans le cadre de la thèse : présentation des résultats déjà obtenus et du travail encore à réaliser ;
- Publications déjà parues.

Je confirme avoir pris connaissance des termes du Règlement ainsi que de l'Engagement aux principes de la Fondation Jérôme Lejeune.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions dans lesquelles mes données personnelles sont traitées par la Fondation Jérôme Lejeune (article 9 du Règlement), et obtenu l'accord des autres personnes dont le nom figure dans ce dossier.

Date et signature, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »